



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

ASSEMBLEE GENERALE 2016 YACHT CLUB DES SABLETTES 20 JANVIER 2017

Le 20 janvier 2017 les adhérents du Yacht Club de Sablettes, régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans la salle du rez-de-chaussée de la base nautique de Saint Elme.

À ce jour, 132 membres sont à jour de leur cotisation. Parmi ces membres, 126 sont statutairement autorisés à voter. Le quorum requis pour la tenue de l'A.G. est donc de 32. Les feuilles de présence attestent la présence de 56 personnes ayant droit de vote, l'assemblée générale ordinaire peut donc débiter.

En l'absence du secrétaire général excusé pour des raisons médicales, le président commence par remercier la Municipalité de La Seyne-sur-Mer, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et le C.N.D.S pour les subventions et les aides directes ou indirectes apportées au Club tout au long de cette année ainsi que la D.D.C.S pour les opérations mises en place. M BARLO et Mr DINI, adjoint aux sports et conseiller municipal en charge du suivi des associations sportives, sont présents. Le président remercie l'effort fait par la mairie pour aider le club, tant au niveau subvention qu'au niveau logistique (locaux, électricité, espace, etc....).

Le président fait approuver ensuite le compte-rendu de l'A.G. 2015. Ce compte-rendu étant adopté à l'unanimité, le président, Jean Renaud Daniel enchaîne par la présentation du rapport moral.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

RAPPORT MORAL, RAPPORT D'ACTIVITÉ

Adhérents

Le nombre d'adhérents du club en 2016 s'élève à 218 licenciés, en légère augmentation (+ 6)

59 membres pratiquent la voile loisir, soit avec le matériel du club, soit avec leur propre bateau (27). Le club a la volonté de maintenir cette flotte autour de ce chiffre et de veiller au respect de la charte signée annuellement qui stipule que ces bateaux doivent naviguer un minimum. Cette année trois bateaux ne seront pas conservés.

25 enfants et adolescents constituent le groupe compétition. Ce nombre stable est un peu faible par rapport aux ambitions du club.

L'école de sport réunie 48 membres, à noter cette année, l'ouverture du pré club pour les enfants de cinq et six ans, qui remporte un grand succès immédiat.

Cet été, le nombre de stagiaires a continué à augmenter passant de 709 en 2015 à 766 en 2016. Si notre saison estivale a été particulièrement bien remplie, les stages de petites vacances ont reçu également de nombreux jeunes. À cette occasion, Jean Renaud Daniel rend hommage au travail de toute l'équipe et de notre secrétaire qui, par ses relances, son dynamisme et sa bonne humeur, a su fidéliser bon nombre de nouveaux venus et l'ensemble des moniteurs qui font un excellent travail à terre et sur l'eau

Un questionnaire a été envoyé à chacun de ces stagiaires, les retours sont positifs et portent quelques propositions intéressantes pour l'été à venir.

À noter une croissance importante dans l'activité des colonies, due principalement aux « compagnons des jours heureux ».

Par contre, notre club note une activité stable, mais insuffisante du côté des collèges. Les raisons sont multiples, la voile est de moins en moins pratiquée pour des raisons financières et des soucis d'organisation (manque d'enthousiasme de certains enseignants). Les séances collèges sont restées stables à 94 demi-journées en 2015 et 2016.

Le président relate l'opération : « Mouillez vos baskets » soutenue par, le C.N.D.S., la D.D.C.S, la CAF et la région avec le support de la Municipalité. Le but de cette opération était d'amener des jeunes à découvrir la voile au sein de notre club. 39 enfants ont pu bénéficier d'un stage de 5 jours.

Un grand remerciement à Monsieur Jean Fioretti, président du club de la Méduse qui a assuré toute la partie administrative de ce projet qui concernait les trois clubs, Méduse, Aviron et YCS.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Activités et développement

Notre club est inscrit aux régates de la F.F.V. depuis les régates de bassin, jusqu'aux régates de ligue et même inter ligues. Nous avons organisé des régates sur tous les supports : optimist, catamaran et planche à voile.

En 2016, notre club a organisé avec succès une régates inter ligues de 420 les 14, 15 et 16 mai.

Il est à noter aussi que notre club s'inscrit dans une politique de formation de ses propres moniteurs. Les jeunes du club peuvent ainsi participer à l'encadrement des stages pendant les vacances scolaires permettant au club de maintenir un haut niveau de sécurité durant la saison estivale. Cette année, deux moniteurs ont été diplômés. En 2017 deux nouveaux seront en formation.

Ressources humaines

Jocelyn Morcel est responsable technique qualifié (RTQ), en charge également de l'activité Catamaran Compétition.

Kévin Garriga moniteur responsable des bateaux à moteurs et de l'activité Critérium en planche à voile et Hobbie 15.

Vanessa Belmonte secrétaire et très investie dans le développement de nos activités

Marie Jarrige encadre le pré-club optimist.

Jean Philippe Noblet fidèle au laser.

Pauline LECHAPPE initie à la planche à voile, et encadre les adultes loisirs ;

Quentin TRONQUET responsable des optimist (école de sport et compétition).

À noter que les investissements promis en Janvier 2016 ont bien été réalisés. Semi-rigide, peau du Zodiac, NC 14, deux coques d'Optimist compétition et 4 planche à voile pour une somme de 47 000 euros.

Rapport moral et rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le bilan 2016 est présenté par notre trésorier (Voir annexe 1), l'excellente saison estivale et la maîtrise des dépenses nous permet, comme l'an dernier d'envisager des investissements pour continuer à améliorer le matériel et les lieux de vie du club.

Un bilan prévisionnel bâti sur un principe sagesse est proposé.

Rapport financier et budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Cotisations 2017-2018

Afin de poursuivre une augmentation raisonnable du montant de nos prestations, il est décidé d'appliquer une augmentation de 1% sur tous nos tarifs en arrondissant à l'euro supérieur. Ce qui donne à titre d'exemple :

Le loisir adulte passe de 255€ à 257€.

L'adhésion passe de 43€ à 44€.

Le rapport financier ainsi que l'augmentation des cotisations sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT SPORTIF

Les entraîneurs en charge des différents supports, Catamarans, Optimist et Laser en compétition expliquent la constitution des différents groupes, les résultats en régates et les objectifs pour la saison à venir.

À noter la constitution d'équipages mixtes en SL 16 et l'achat d'un nouveau support SL 15,5 par les parents d'un jeune équipage en partenariat avec le club.

En Optimist arrivée de deux nouvelles coques compétition.

En laser une coque d'occasion très récente.

Le club remet ensuite des lycras en cadeau aux aides moniteurs de l'été 2016 qui ont permis que le club réussisse une si belle saison cette année.

Récompense des coureurs :

Lou Anne et Swann sont élues sportifs de l'année pour leur place sur le podium du championnat de France dériveur 420 (4^{ème} place) et pour leurs qualifications aux Championnats du Monde et d'Europe (37^{ème}).

Thaïs, quant à elle, passe dans la catégorie « sportive espoir », pour sa volonté et motivation dans la compétition Planche à Voile (alors que le club n'a pas d'équipe compétition) et sa qualification au Championnat de France et sa participation au championnat du Monde, et déclenche les applaudissements de toute la salle.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Élection au comité de direction

François Gautier et Jean Renaud Daniel sortants se représentent, Jacques Simon a décidé de laisser sa place, il y a donc 1 poste à pourvoir. Didier Campus (Loisir propriétaire) s'est porté candidat.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau comité direction se retire pour élire le président. Jean-Renaud Daniel

Questions diverses

En 2017, le règlement relatif au certificat médical indispensable à la délivrance de la licence a changé. (Voir nouvelles dispositions sur le site du club)

Printemps 2017, le club organise la CIMA, régata internationale de 420. Plus de 80 bateaux attendus. Besoin important de bénévoles pendant cette semaine. On peut déjà s'inscrire sur le site internet.

Rappel : Sans l'implication de tous ses membres, le club ne pourra pas se développer. On compte sur vous !

L'assemblée se retrouve autour d'un apéro convivial.

Le président :

Jean Renaud Daniel

Le secrétaire général :

Patrice Garriga

Yacht Club des Sablettes
BP 202
83511 LA SEYNE SUR MER Cedex
Tél : 04.94.30.52.49
ycsablettes@free.fr



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

ANNEXE 1

COMPTE DE RESULTAT 2016 BUDGET PREVISIONNEL 2017

YACHT CLUB DES SABLETTES

BUDGET REALISE DE L'ASSOCIATION

EXERCICE 2016

Charges prévisionnelles	Montant	Produits prévisionnels	Montant
60 Achats	14 516,21	70 Vente de produits finis	168 159,54
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	166 199,54
Fournitures non stockables (eau,énergie ..)	4 474,40	Vente de marchandises	1 960,00
Fournitures d'entretien et petit équipement		Produits des activités annexes	
Autres fournitures	10 041,81		
61 Services extérieurs	52 848,10	74 Subventions	24 244,00
Sous traitance générale		Etat	
Locations	691,78	sports (cnds)	3 000,00
Entretien et réparation	25 298,11	Mouillez vos baskets	5 755,00
Assurances	11 146,09	Région	3 039,00
Documentation		Département	
Divers (licences)	15 712,12	Conseil Général	
		TPM	
62 Autres services extérieurs	7 809,42	Commune	10 350,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 470,29	Autres Subventions	
Publicité , publications	2 568,00	Emplois aidés	
Déplacements , missions	340,19	Région	
Frais postaux et télécommunications	916,55	Autres recettes	2 100,00
Services bancaires , autres	514,39	Divers	
63 Impots et taxes	1 762,06		
Impots et taxes sur rémunérations		75 Autres produits de gestion courante	58 736,56
Autres impots et taxes	1 762,06	Dont cotisations	27 125,85
64 Charges de personnel	111 171,45		
Rémunérations des personnels	111 171,45	76 Produits financiers	895,12
Charges sociales		77 Produits exceptionnels	
Autres charges de personnel		78 Reprises sur amortissements	
65 Autres charges de gestion courante	7 956,74	79 Transfert de charges	1 782,80
66 Charges financières			
67 Charges exceptionnelles		Total des produits prévisionnels	253 818,02
68 Dotation aux amortissements	26 091,08	87 Contributions volontaires en nature	10 918,00
689 Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 000,00	Bénévolat	
		Prestations en nature	10 918,00
		Dons en nature	
Total des charges prévisionnelles	253 155,06	Total des produits	264 736,02
86 Emploi des contributions volontaires	10 918,00		
Secours en nature			
Mise à dispo gratuite de biens et prestations	10 918,00		
Personnel bénévole			
Total des charges	264 073,06		
Bénéfice	662,96		

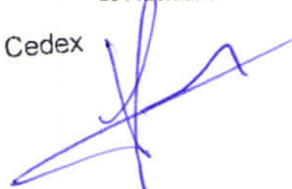
Le Trésorier



Yacht Club des Sablettes

BP 202
83511 LA SEYNE SUR MER Cedex
Tél : 04.94.30.52.49
ycsablettes@free.fr

Le Président



YACHT CLUB DES SABLETTES

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

EXERCICE 2017

Charges prévisionnelles	Montant	Produits prévisionnels	Montant
60 Achats	14 000,00	70 Vente de produits finis	146 000,00
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	144 000,00
Fournitures non stockables (eau,énergie ..)	5 000,00	Vente de marchandises	2 000,00
Fournitures d'entretien et petit équipement		Produits des activités annexes	
Autres fournitures	9 000,00		
61 Services extérieurs	44 000,00	74 Subventions	29 200,00
Sous traitance générale		Etat	
Locations		sports (cnds)	3 000,00
Entretien et réparation	18 500,00	Mouillez vos baskets	3 000,00
Assurances	11 500,00	Région	3 000,00
Documentation		Département	
Divers (licences)	14 000,00	Conseil Général	3 000,00
		TPM	4 000,00
62 Autres services extérieurs	8 950,00	Commune	11 000,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 500,00	Autres subventions	2 200,00
Publicité , publications	3 200,00	Emplois aidés	
Déplacements , missions	700,00	Région	
Frais postaux et télécommunications	1 000,00	Autres recettes	
Services bancaires , autres	550,00	Divers	
63 Impots et taxes	1 800,00		
Impots et taxes sur rémunérations			
Autres impots et taxes	1 800,00		
64 Charges de personnel	120 000,00	75 Autres produits de gestion courante	62 800,00
Rémunérations des personnels	120 000,00	Dont cotisations	25 000,00
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 Autres charges de gestion courante	23 350,00	76 Produits financiers	500,00
66 Charges financières		77 Produits exceptionnels	
67 Charges exceptionnelles		78 Reprises sur amortissements	
68 Dotation aux amortissements	27 400,00	79 Transfert de charges	1 000,00
Total des charges prévisionnelles	239 500,00	Total des produits prévisionnels	239 500,00
86 Emploi des contributions volontaires	10 918,00	87 Contributions volontaires en nature	10 918,00
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à dispo gratuite de biens et prestations	10 918,00	Prestations en nature	10 918,00
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des charges	250 418,00	Total des produits	250 418,00

Le Trésorier



Yacht Club des Sablettes
 BP 202
 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex
 Tél : 04.94.30.52.49
 ycsablettes@free.fr

Le Président

